

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 05484
Numéro SIREN : 409 440 914
Nom ou dénomination : ONYX FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2023 sous le numéro de dépôt 127991

ONYX FILMS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 98.025 euros
Siège Social : 46, avenue de Breteuil – 75007 Paris
409 440 914 RCS PARIS
(La « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt trois
Le 15 septembre
Au siège de la Société

La société **ON ENTERTAINMENT** (désormais dénommée « **MEDIAWAN KIDS & FAMILY** »), société par actions simplifiée au capital de 4.327.161 euros ayant son siège social 46, avenue de Breteuil - 75007 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 790 159 495 RCS Paris, représentée par son Président, Monsieur Julien BORDE.

Associé Unique de la société ONYX FILMS.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Changement de Président
- Pouvoirs en vue d'établir les formalités

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de nouveau Président, à compter de ce jour, et ce pour une durée indéterminée :

La société MEDIAWAN KIDS & FAMILY
Société par actions simplifiée
Au capital de 4.327.161 euros
Siège social : 46 avenue de Breteuil - 75007 Paris
Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 790 159 495

Dans le même temps, l'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Aton SOUMACHE.

La société MEDIAWAN KIDS & FAMILY exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

La société MEDIAWAN KIDS & FAMILY a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

CLOTURE

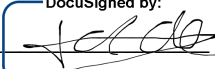
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée Unique.

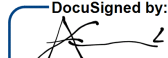
L'Associé Unique (*)

La société ON ENTERTAINMENT (désormais dénommée « MEDIAWAN KIDS & FAMILY »)

Représentée par Monsieur Julien BORDE

(*) Faire précéder la signature de la mention : « Bon pour acceptation de mes fonctions de Président de la société »

DocuSigned by:

79FC808021924C4...

DocuSigned by:


Monsieur Aton SOUMACHE
Président